

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE TONGA

SERVICE DES MARCHES

BP : 46 TONGA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

TONGA COUNCIL

MARKET SERVICE

PO BOX : 46 TONGA

01104
24

DECISION MUNICIPALE N° 05 /DM/C-TGA/SM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BABITCHOUA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

- VU la Constitution ;
VU la N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriale décentralisées ;
VU le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 ;
VU le Décret N°2010/0239 à 2010/0247 du 26 Février 2010 portant modalités d'exercice de Certaines Compétences transférées par l'Etat aux communes ;
VU le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;
VU l'Arrêté N° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu l'arrêté N°000118/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints aux Maire à l'issue du scrutin municipal du 9 Février 2020 dans la Commune de Tonga, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;
VU la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commission Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU la décision municipale N° 035/DM/C-TGA/SG/2020 du 05 Mars 2020 portant constatation de la commission Interne de Passation des marches auprès de la commune de Tonga ;
Considérant : le DAO N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA/ 2024 DU 06 FEVRIER 2024
Considérant : le procès-verbal de la session du 13 Mars 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Tonga ;
Considérant : la lettre de proposition du président de la CIPM de Tonga en date du 13 Mars 2024 ;
Considérant la nécessité de service

DECIDE:

ARTICLE 1er : l'entreprise ETS UNITE SERVICE RC.BDA/2017A.0036. TEL: 677 26 12 40 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre national ouvert suscité pour les travaux susmentionnés

LOT	ENTREPRISE	MONTANT EN FCFA		DELAIS	REGIME	NOTE	RANG
LOT 2	ETS UNITE SERVICE BP:1880 TEL: 677 26 12 40	20,964,051	24,999,630	04(Quatre) MOIS	REEL	24/24 Soit 100%	1 ^{er}

ARTICLE 2 ; la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./.

Ampliations :

- MINMAP/NDE,
- ARMP/OUEST,
- KOGAM MULTI SERVICE
- DDMINEE-NDE/INGENIEUR DU MARCHÉ
- CHRONO/ARCHIVES

TONGA, LE 15 MARS 2024



LE MAIRE
(MAITRE D'OUVRAGE)

M. Babitchoua